

LA FONDATION  
DE LA  
**SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE**  
DE  
BELGIQUE  
PAR  
GUSTAVE DEWALQUE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE.



# LA FONDATION

DE LA

# SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE

PAR

G. DEWALQUE

Secrétaire général honoraire <sup>(1)</sup>

---

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société, on m'a demandé de retracer l'histoire de ses commencements ; je le fais volontiers.

Après avoir examiné avec mon frère, à plusieurs reprises, les questions multiples que soulevait mon projet de Société Géologique, je réunis chez moi, au commencement de décembre 1873, quelques amis adonnés à la géologie, Ad. de Vaux et R. Malherbe, que nous avons eu le malheur de perdre, MM. Ad. Firket et Al. Habets, pour leur proposer la constitution d'une Société destinée à propager le goût des sciences minérales, à encourager les recherches et à faciliter la publication de leurs résultats. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme. On se mit à l'œuvre et, séance tenante, on adopta les articles fondamentaux du chapitre premier de nos statuts. Aussitôt (16 décembre), j'écrivis à quelques confrères distingués, que leur éloignement m'avait empêché de convoquer chez moi, pour les informer de nos résolutions et solliciter leur appui. Tous s'empressèrent de nous féliciter et de nous assurer leurs sympathies. Ch. Horion, " tout en approuvant fortement le but que nous nous proposons, se trouvait pour le moment dans l'impossibilité absolue de nous seconder, ses occupations médicales absorbant tout son temps „.

Le Comité provisoire ainsi constitué comprenait dix-neuf membres. On s'occupa activement de la rédaction d'une circulaire destinée à recruter des adhérents. Le 29 décembre, 500 exemplaires de la lettre suivante étaient distribués dans le pays.

---

<sup>(1)</sup> Note présentée à la séance du 19 janvier 1902 et dont la publication a été ordonnée à la réunion du 16 février 1902.

SOCIÉTÉ  
**GÉOLOGIQUE**  
DE  
BELGIQUE  
❧

LIÈGE, le 29 décembre 1873.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous faire part de la fondation d'une *Société géologique de Belgique*, et nous espérons que vous voudrez bien approuver notre but et encourager nos efforts en vous joignant à nous.

Le développement des études relatives au règne minéral faisait sentir le besoin de réunions périodiques pour encourager les recherches et d'une publication destinée spécialement à faire connaître toutes les découvertes, surtout celles que leurs auteurs considèrent, le plus souvent à tort, comme trop peu importantes, pour être communiquées à nos grandes sociétés savantes. Sous ce double rapport, la nouvelle Société est appelée à rendre les plus grands services. A ceux qui en douteraient, nous rappellerions ce qu'ont fait pour les deux règnes organiques nos *Sociétés Botanique, Entomologique et Malacologique*.

Après nous être trouvés d'accord pour la fondation de cette Société, il a fallu déterminer son siège, et le souvenir de ce que la science doit à la ville de Liège, nous a déterminés en sa faveur. L'importance des sciences minérales à l'Université de cette ville, notamment par les travaux de Dumont, par les écoles spéciales, par ses collections uniques (de Schmerling, de Courtois, de Dumont, etc.), nous ont fait décider que les séances ordinaires se tiendraient à Liège.

Chaque année une session extraordinaire réunira la Société sur un point du territoire à déterminer.

Il a bien fallu prévoir le cas de dissolution. L'affectation de la bibliothèque et des collections de la Société, s'il en existe, nous a paru indiquée par le siège de la Société.

Enfin, dans un intérêt d'ordre et de stabilité, imitant ce qui a été fait par d'autres sociétés, nous avons reconnu nécessaire de mettre à l'abri de tout changement les dispositions fondamentales qui précèdent, et que vous trouverez reproduites textuellement plus bas.

Nous venons donc solliciter votre appui, et vous prier de bien vouloir nous envoyer votre adhésion le plus tôt possible. Nous comptons convoquer la Société le troisième dimanche de janvier, pour l'adoption du règlement et la constitution du bureau. La convocation sera accompagnée d'un projet de règlement, qui servira de base à la discussion.

Après cette séance, il y aura probablement un droit d'entrée.

Agrééz, Monsieur, l'assurance de notre considération très-distinguée.

A. BRIART, ingénieur à Mariemont.

F. L. CORNET, ingénieur à Cuesmes.

P. DAVREUX, ingénieur à Bruxelles.

L. G. DE KONINCK, professeur à l'Université de Liège.

L. L. DE KONINCK, ingénieur à Charleroi.

C. DE LA VALLÉE-POUSSIN, professeur à l'Université de Louvain.

G. DE REUL, ingénieur, conservateur des collections minérales à l'Université de Liège.

AD. DE VAUX, ingénieur à Liège.

FR. DEWALQUE, professeur à l'université de Louvain.

G. DEWALQUE, professeur à l'université de Liège.

M. DUGNIOLLE, professeur à l'université de Gand.

A. FIRKET, ingénieur, répétiteur de minéralogie et de géologie à l'École des mines de Liège.

A. HABETS, ingénieur, répétiteur d'exploitation des mines et de métallurgie à l'École des mines de Liège.

E. HANUISE, professeur à l'École des mines du Hainaut.

C. MALAISE, professeur à l'Institut agricole à Gembloux.

R. MALHERBE, ingénieur au corps des mines à Liège.

A. RUTOT, ingénieur à Liège.

J. VAN SCHERPENZEEL-THYM, ingénieur en chef des mines à Liège.

H. WITMEUR, ingénieur, professeur à l'université de Bruxelles.

N. B. Prière d'adresser les adhésions à M. le professeur G. DEWALQUE, 17, rue de la Paix, à Liège.

### Statuts de la Société.

#### CHAPITRE PREMIER.

ART. 1. La Société prend le titre de *Société géologique de Belgique*.

ART. 2. Elle a pour but de propager l'étude du règne minéral, de faire connaître le sol de la Belgique, particulièrement dans ses rapports avec l'industrie et l'agriculture, et de concourir par tous moyens au progrès de la science.

ART. 3. La Société tient ses séances ordinaires à Liège.

Chaque année, d'août à octobre, elle se réunit en session extraordinaire sur un point de la Belgique choisi en assemblée générale.

Toutefois, à la suite d'une mention spéciale sur la convocation, l'assemblée pourra décider, en vue d'études comparatives, que cette session se tiendra dans une des provinces limitrophes.

ART. 4. La Société ne peut être dissoute qu'à la majorité des cinq sixièmes des membres. Toutefois, elle serait dissoute de droit si le nombre de ses membres devenait inférieur à six.

En cas de dissolution, les archives, la bibliothèque et les collections seront remises à l'université de Liège, ou, à son défaut, à l'État, pour un établissement d'instruction supérieure.

ART. 5. Aucune modification ne pourra avoir lieu au présent chapitre des Statuts.

Nous recommandons tout particulièrement à votre adhésion l'article suivant :

ART. Le Président est choisi à la pluralité des voix parmi les Vice-Présidents de l'année précédente. Tous les membres sont appelés à prendre part à ce vote, directement ou par correspondance.

Huit jours après, nous avons reçu plus de septante adhésions. J'envoyai alors la circulaire à J. J. d'Omalius d'Halloy, avec la lettre suivante :

CHER CONFRÈRE ET ILLUSTRÉ MAÎTRE,

Quelques amis, adonnés à l'étude du règne minéral, et moi, nous venons de fonder ici sous le nom de *Société géologique de Belgique*, une association destinée à provoquer le goût de la minéralogie, de la géologie et de la paléontologie.

Vous recevrez avec cette lettre la circulaire qui a été adressée à tous les docteurs en sciences, les ingénieurs, etc., dont nous avons pu nous procurer les adresses. Notre Société compte aujourd'hui, après huit jours seulement, plus de nonante membres, de sorte que sa prospérité est assurée. Elle se réunira le dimanche 18 courant, pour procéder à la discussion des statuts, dont j'ai l'honneur de vous adresser le projet, et pour constituer son bureau.

Votre zèle pour les sciences, à l'avancement et à la diffusion desquelles vous avez consacré une longue et féconde carrière, nous est garant que vous voudrez bien accorder à la Société naissante le précieux appui de votre concours. Je viens donc vous prier au nom du Comité provisoire et, j'ose le dire, au nom de tous les membres, de daigner inaugurer la première année de nos séances en acceptant la présidence qui vous sera sans nul doute décernée d'une voix unanime lors de notre première réunion.

En vous assurant de toute notre gratitude, je vous prie, cher confrère et illustre maître, d'agréer l'expression de mon profond respect et de mon effectueux dévouement.

G. DEWALQUE.

La réponse nous attrista : D. Omalius acceptait de faire partie de la Société, mais il déclarait qu'il se retirerait plutôt que d'accepter aucune fonction ou dignité. J'insistai mais sans résultat.

La première séance eut lieu le 18 janvier, dans une salle de l'Université que M. l'administrateur-inspecteur avait gracieusement mise à la disposition de la Société et dans laquelle nous continuons à nous réunir.

63 membres ont signé la feuille de présence.

Ce sont MM. L. Alvin, A. Barlet, M. Belval, F. Berchem, A. Bernimolin, J. Bois d'Enghien, V. Bouhy, A. Briart, E. Brixhe, O. Bustin, E. Candèze, T. Chandelon, E. Charlier, C. Cochetoux, E. Cousin, E. Dallemagne, P. Davreux, L. de Collombs, L. G. de Koninck, C. de la Vallée Poussin, De Preter, G. de Reul, F. de Sélys-Longchamps, Ad. De Vaux, A. Devos, P. De Walque, F. Evraad, Ad. Firket, Ch. Firket, F. Folie, M. Gaillard, M. Gloesener, Ed. Gouthier, L. Goret, A. Greiner, A. Habets, A. Houzeau de Lehay, E. Humblet, I. Kupperschlaeger, T. Lefèvre, O. Loiseau, R. Lucion, C. Malaise, R. Malherbe, D. Marcotty, A. Mottard, E. Morren, A. Noblet, A. Ophoven, A. Philippart, M. Piron, Purves, L. Rémont, E. Rigo, A. Rutot, A. Thielens, L. Timmermans, E. van Beneden, E. van den Broeck, A. van Scherpenzeel-Thim, J. van Scherpenzeel-Thim, C. van Volxem, H. Witmeur, J.-L. Weyers.

Un certain nombre de membres, arrivés pendant la séance, n'ont pas eu l'occasion de signer la feuille de présence. Ils sont compris, avec les absents, dans la liste suivante, qui porte à 183 le nombre des adhésions reçues avant la fin de la réunion.

MM. A. Ancion, L. Bayet, Bellyneck (R.-P.), F. Berdal, O. Bilharz, E. Bodart, E. Brassine, E. Carez, M. Carez, Cartuyvels, E. Catalan, J. Chandelon, F. Chapuis, L. Cheneux, L. Cloquet, P. Cogels, J. Cobleau, G. Collin, F.-L. Cornet, Conharewitch, L. Cousin, P. Cucherat, L. Dallemagne, J. Davreux, H. De Backer, C. De Cuyper, E. Dejaer, J. De Jaer, G. de Looz, J. de Macar, Ch. Demanet, H. Denis, A. Descamps, J. Descamps, E. Destexhe, E. Docteur, J.J. d'Omalius d'Halloy, L. Donckier, M. Dugniolle, A. Dumont, F. Durand, V. Flamache, J. Faly, A. Foquet, V. Francken, M. Fromont, L. Gérard, J. Gernaert, A. Gilkinet, L. Gillet, A. Gillon, F. Gindorff, A. Gobert, A. Godin, J. Graindorge, K. Grün, F. Guchez, B. Hamal, E. Hanuise, E. Harzé, J. Hauzeur, A. Heinerscheidt, F. Henin, A. Henne, J.-G. Henrotte, V. Heuschling, F. Jocham, A. Joly, E. Jonniaux, G. Jorissenne, J. Julin, G. Kamp, G. Keunis, G. Lambert, O. Lamarche, O. Laurent, O. Laveine, G. Lhoest, L. Lhoest, P. Marlin, H. Mativa, A. Menetrier, Mohimont, J. Moreau, L. Moyaux, J. Mullenders, G. Orman, C. Orts, R. Paquot, E. Pavoux, J. Pyro, C. Renard, L. Renard, F. Roberty, Rosius, J. Sépulchre, N. Sépulchre, L. Somzé, G. Soreil, W. Spring, V. Stoclet, E. Suttor, L. Taskin, L. Trasenster, C. Ubaghs, P. van Beneden, H. van der Capellen, O. van Ertborn, A. Vasseur, W. Warsage, N. Wies.

Ce qui suit est extrait de notre *Bulletin*, mais cette reproduction me paraît nécessaire ici.

La Société aurait été heureuse de porter à la présidence un savant illustre, désigné à ses suffrages par soixante-cinq ans de travaux ; mais la modestie autant que le grand âge de M. J. J. d'Omalius d'Halloy, lui ont fait prendre la résolution formelle de n'accepter aucune fonction ou *dignité*. Après avoir donné lecture de la lettre qu'il a reçue à ce sujet, M. G. Dewalque exprime la crainte que la *présidence d'honneur* n'amène M. d'Omalius à se retirer, comme cette lettre le fait craindre, et il propose de lui voter une adresse pour lui faire connaître les sentiments de la Société. Cette proposition est adoptée et le Conseil est chargé de la suite à donner à cette décision

Voici la lettre qui a été adressée à notre vénéré doyen d'âge.

CHER CONFRÈRE ET ILLUSTRE MAÎTRE,

Une longue et féconde carrière, glorieusement consacrée à la diffusion et au progrès des sciences minérales, vous désignait naturellement pour inaugurer la première année de nos séances au fauteuil de la présidence. Notre Société, qui vous y eût appelé d'une seule voix, n'a pu entendre sans un profond regret la lecture de la restriction que vous avez mise à votre adhésion. Ceux qui ont l'honneur de vous connaître, y voient l'effet de votre extrême modestie plus que de votre âge et de l'éloignement, mais, en présence de votre déclaration formelle de vous retirer plutôt que d'accepter aucune fonction ou *dignité*, elle n'avait qu'à s'incliner respectueusement.

Si, pour respecter une décision irrévocable, elle a cru devoir s'abstenir de vous offrir la dignité de président d'honneur, la Société a tenu néanmoins à vous adresser l'expression sympathique de ses regrets aussi vifs qu'unanimes, de son profond respect et de son admiration pour votre zèle infatigable, et, en nous chargeant de vous le faire parvenir, elle a décidé que cette adresse serait reproduite en tête de ses *Bulletins* comme un légitime hommage qu'elle devait rendre publiquement au savant illustre qui est notre maître à tous et dont le caractère comme les talents sont si hautement appréciés partout.

Heureux de nous associer personnellement à cette manifestation, nous vous prions, cher confrère et illustre maître, d'agréer l'assurance de notre profond respect et de notre affectueux dévouement.

*Le Secrétaire général,*

G. DEWALQUE.

*Le Président,*

L. G. DE KONINCK.

M. le professeur G. Dewalque, ayant appris de plusieurs membres de la réunion, dans laquelle il compte tant de condisciples et d'anciens élèves, qu'ils avaient l'intention de le porter à la présidence en raison des services qu'il a rendus et de la part qu'il a prise à la fondation de la Société, remercie les membres qui avaient l'intention de lui accorder leurs suffrages; mais il croit que, si l'on veut utiliser son aide, il rendra plus de services comme secrétaire général. Il ajoute, puisque l'on a bien voulu tenir compte de son enseignement, qu'il a à côté de lui un savant distingué, son maître, que d'anciens et remarquables travaux recommandent aux suffrages de ses confrères.

Le scrutin pour la présidence donne les résultats suivants :

Le nombre des votants est 59 et la majorité 30.

M. L. G. De Koninck obtient 54 voix ;

M. le baron de Sélys-Longchamps, 2 voix ;

MM. Berckem, Briart et F. Dewalque, chacun une voix. En conséquence, M. le professeur L. G. De Koninck est proclamé président de la Société pour l'année 1874.